 Délégation régionale académique

à la jeunesse, à l’engagement

et aux sports

**SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

- TEXTE POUR SITES ET BULLETINS MUNICIPAUX –

Vous avez entre 15 et 17 ans (né(e) entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006) et avez la nationalité française ?   
Vous voulez vous engager dans un projet de cohésion nationale ?

Alors le service national universel (SNU) s’adresse à vous !

**Le SNU, c’est quoi ?**

"Le SNU c'est un temps de rencontre, de toutes les jeunesses françaises, afin de construire une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. C'est un projet qui vise à faire partager par la jeunesse les principes, les valeurs et l'idéal de la République. Cette année, ce sont 25 000 jeunes qui seront pour la première fois partout en France, dans tous les départements," a déclaré Sarah EL HAIRY, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement.

**Le SNU comporte trois phases :**

- un séjour de cohésion de deux semaines

- une mission d’intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures perlées dans l'année

- vous pourrez ensuite poursuivre, si vous le souhaitez, par une période d’engagement de trois mois minimum.

**En m’inscrivant, je m’engage à quoi ?**En vous portant volontaire au SNU, vous vous engagez à réaliser le séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet 2021. Ce séjour aura lieu en dehors de votre département de résidence.   
Vous vous engagez également à réaliser une mission d’intérêt général au plus près de chez vous dans l’année qui suit le séjour de cohésion.

**Inscriptions ouvertes jusqu’au 20 avril 2021 sur la plateforme dédiée :** [**https://inscription.snu.gouv.fr/inscription**](https://inscription.snu.gouv.fr/inscription)

Pour toute question, contactez la mission SNU de la DSDEN de votre département :

**CHER (18)**

Eric BERGEAULT : Tél. 02 36 78 37 54 - Courriel : eric.bergeault@cher.gouv.fr

**EURE-ET-LOIR (28)**

Angel TAPIA-FERNANDEZ : Tél. 02 37 18 27 84 - Courriel : angel.tapia-fernandez@eure-et-loir.gouv.fr

**INDRE (36)**

François SCHMITT : Tél. 02 54 53 27 66 - Courriel : francois.schmitt@indre.gouv.fr

**INDRE-ET-LOIRE (37)**

Yann FRADON : Tél. 02 47 70 11 04 - Courriel : yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr

**LOIR-ET-CHER (41)**

Jean-Marc LAPIERRE : Tél. 02 54 90 97 20 - Courriel : jean-marc.lapierre@loir-et-cher.gouv.fr

**LOIRET (45)**

Muriel MORISSE : Tél. 02 38 77 49 28 - Courriel : muriel.morisse@jscs.gouv.fr ou drdjscs-cvll-snu.loiret@jscs.gouv.fr

Pour en savoir plus : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)